

La Conjoncture continue de se dégrader et la Vallée de l'Arve en demeure l'un des théâtres privilégiés, en Rhône-Alpes. Toutefois, les acteurs ne cèdent pas au fatalisme et tentent d'apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par les entreprises et leurs salariés, telle que la mobilisation d'actions de formation en faveur des salariés (« former plutôt que licencier) organisée par l'Etat et les organisations patronales et mis en œuvre par l'ADEFIM et l'AGEFOS PME.

Pour autant, au regard des baisses d'activité durables que connaissent de nombreuses entreprises, le recours au licenciement économique devient inéluctable et l'on observe un nombre croissant de salariés licenciés pour motif économique.

Parallèlement, le secteur d'activité du BTP commence également à subir ce retournement de conjoncture tel en témoigne la récente enquête conduite par la MDE auprès des adhérents de la CAPEB.

Pour conclure sur une note plus optimiste, il est à noter l'engouement suscité par la création d'activité, notamment du fait de la création du statut d'autoentrepreneur. Ainsi, le nombre de porteurs de projets accueillis par la MDE a été doublé depuis le début de l'année 2009.

Observatoire Territorial

Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Bonneville

Sommaire

<i>Emploi</i>	<i>page 2</i>
<i>Intérim</i>	<i>page 2</i>
<i>Industrie</i>	<i>page 3</i>
<i>Commerce / Consommation</i>	<i>page 6</i>
<i>Tourisme</i>	<i>page 6</i>
<i>Bâtiment</i>	<i>page 7</i>
<i>Suisse</i>	<i>page 7</i>
<i>Immobilier</i>	<i>page 8</i>
<i>Services à la Personne</i>	<i>page 9</i>
<i>Glossaire</i>	<i>page 10</i>



Emploi

Pôle Emploi enregistre, en février 2009, une augmentation inédite des demandeurs d'emploi sur le bassin d'emploi de Cluses : **+63%***. Ces chiffres ne prennent pas en compte les personnes bénéficiant de la Convention de Reclassement Personnalisé (cf. conjoncture février 2009). Le bassin d'emploi de Sallanches subit également une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi : **+23%** ; situation préoccupante d'autant que la saison touristique n'est pas achevée.

La situation des jeunes est particulièrement préoccupante, dans la mesure où ils sont les plus exposés par la crise : leur nombre en qualité de Demandeur d'Emploi croît de **+76.53%** entre février 2008 et février 2009. Cette situation est la plus critique du département.

Intérim

Manpower a réalisé une enquête auprès de 1000 employeurs privés et publics sur les perspectives d'emploi en France d'ici juillet. Ceci se traduit par un solde net d'emploi de **-2%**, identique à celui du premier trimestre mais en baisse de cinq points par rapport au deuxième trimestre 2008.

Services Public	Agriculture, Chasse, Pêche	Industrie Manufacturière	Construction	Services aux entreprises / Activités financières / Activités Immobilières
+3%	+1%	-3%	-5%	-7%

Les perspectives d'emploi d'ici juillet 2009 données Manpower

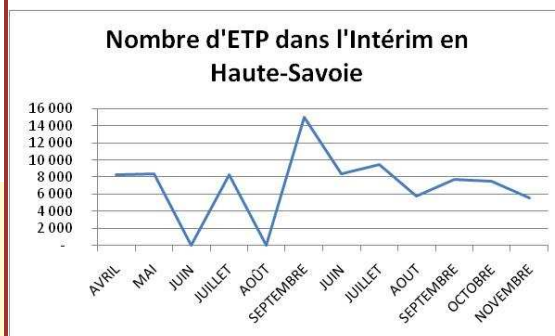
A cette perte de missions d'ajoute la situation difficile que connaissent les enseignes d'Intérim, à l'image d'ADECCO SA qui a annoncé une perte nette de 22 millions d'euros, au 4^{ème} trimestre 2008.



**REPARTITION DE L'EMPLOI INTERIMAIRE EN HAUTE SAVOIE
D'AVRIL A NOVEMBRE 2008**

Ind produits minéraux	581	0,9%
Industrie automobile	515	0,8%
Pharm.,parfum.,entretien	809	1,3%
Hotels et restaurants	839	1,4%
Santé et action sociale	943	1,5%
Services opérationnels	1 542	2,5%
Ind.comp.elect.electron	1 529	2,5%
Com. détail réparations	1 694	2,8%
Transports	1 790	2,9%
Conseils et assistance	1 861	3,0%
Chimie,caoutchouc,plast	1 858	3,0%
Commerce de gros	2 184	3,6%
Equip.elect electroniqu	2 192	3,6%
Ind. équipement du foyer	2 826	4,6%
Ind.agricole alimentaire	2 809	4,6%
Divers	3 664	6,0%
Équipement mécanique	7 442	12,2%
Construction	12 390	20,3%
Métallurgie tran.metaux	13 642	22,3%
TOTAL	61 109	

EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN



La baisse de l'Intérim se confirme en novembre 2008 : – **2636 équivalents temps plein entre avril et novembre.**

En novembre 2008, aucune mission n'a été enregistrée dans l'industrie automobile, et l'équipement mécanique a chuté de **-22%** en ETP, entre octobre et novembre 2008.

Dans la Vallée de l'Arve les agences d'Intérim n'ont plus de demandes dans le décolletage. Obligation pour elles de se diversifier.

Industrie

La situation des constructeurs automobile continue de se dégrader. Le constructeur suédois SAAB suscite des convoitises en Chine avec le groupe DONGFENG Motor, en Inde avec l'indien Tata, mais aussi auprès des grands noms de l'automobile comme BMW et Renault. Aujourd'hui, le gouvernement suédois n'est pas pressé de mettre la main à la poche tant que le nom du repreneur n'est pas connu.

Au Japon, à l'exception de Honda, les prévisions des constructeurs nippons sont pessimistes pour l'exercice 2008/2009, touchés de plein fouet par l'effondrement du marché automobile aux Etats Unis (chute du marché de -40% en février 09 atteignant son niveau le plus bas depuis 30 ans) en Europe et en Asie (-37% pour les ventes de Toyota et Nissan ; -38% pour Honda).

Les suppressions d'emplois continuent avec une prévision de -3500 emplois chez OPEL.



Après des plans de relance portés par les Etats des pays touchés par la crise automobile, ces derniers émettent de plus en plus de réserves et obligations pour faire bénéficier des aides publiques (ex : OPEL en Allemagne).

En 2008, le cabinet ALTARES dénombre en France 54820 jugements de défaillances **(+10.3%)** et l'ouverture de 694 procédures de sauvegardes (+35.3%). Au-delà de 20 salariés, les défaillances s'accroissent sur un an **(+25%)**. La dégradation a été 2 fois plus rapide sur la seconde partie de l'année **(+15%)**. Une sauvegarde sur 5 a été prononcée en Rhône Alpes. La région comptabilise 138 ouvertures de procédure **(+38%)**.

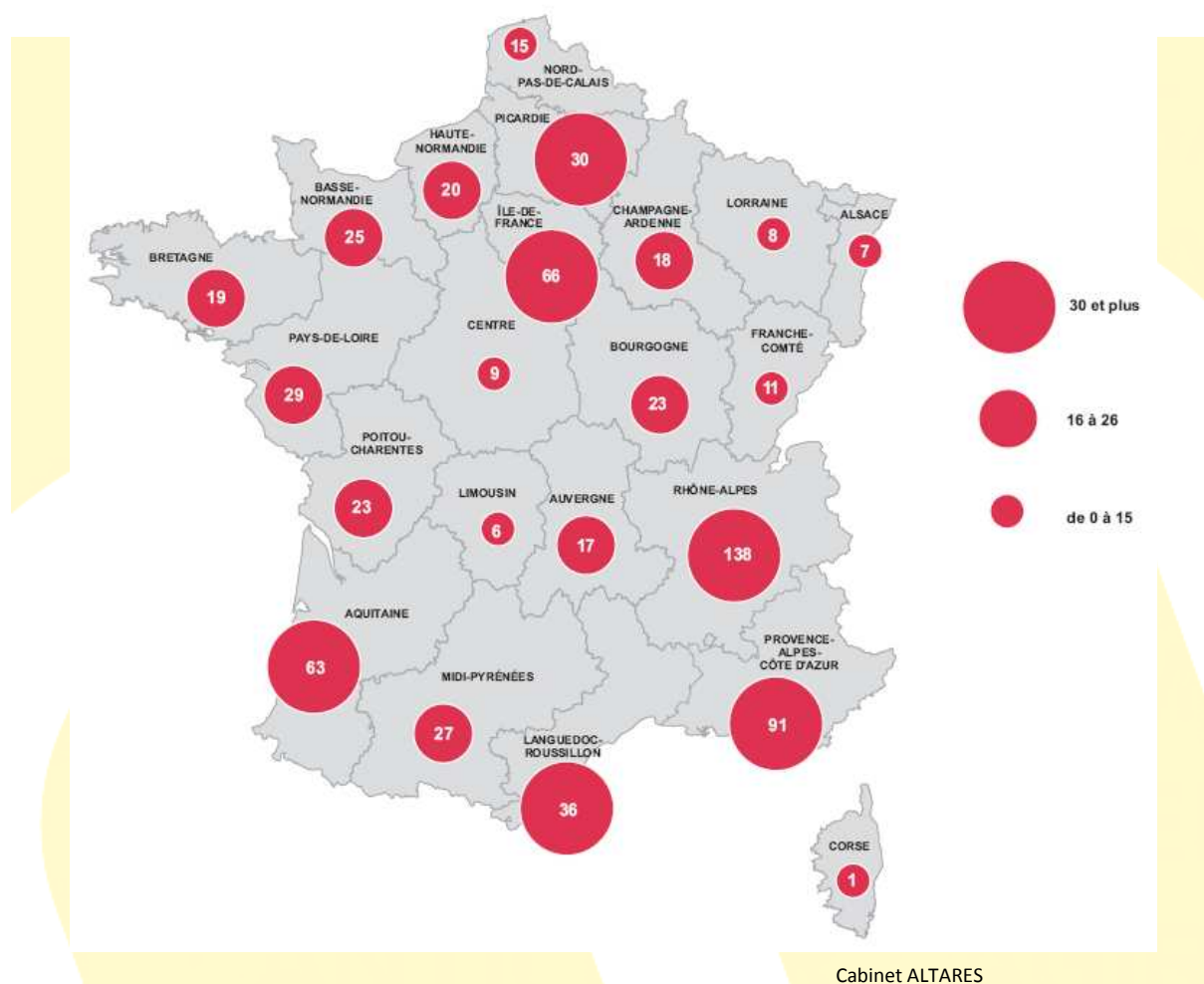
Parallèlement à l'effondrement du marché automobile traditionnel, des révolutions technologiques voient le jour comme la réalisation de la **voiture électrique par abonnement**. Ce projet porté par Shai Agassi au sein de la Silicon Valley s'appuie sur un réseau de batterie éparpillé sur le territoire et géré directement par le fabricant de la voiture en lien avec les réseaux électriques de la région. Ce projet a reçu le soutien d'Israël, de l'Etat de Californie, et bien entendu du territoire de la Silicon Valley. Preuve s'il en est du sérieux du projet, en janvier 2007, au forum de Davos, le PDG du groupe Renault Nissan s'est engagé à fournir des voitures pour le premier déploiement en grandeur réelle du dispositif qui doit avoir lieu, en 2010, en Israël.

Ce type de projet implique beaucoup de modifications au sein même de la voiture. A titre d'exemple, on peut citer les changements importants sur les tableaux de bords : gestion de la batterie, point de ravitaillement, etc.

Malgré la crise, la France peut s'enorgueillir de quelques bonnes nouvelles. En effet le pays n'a pas enregistré fin 2008 de dérapage de paiement, ce qui n'est pas le cas dans tous les pays européens. Les retards de paiement sont sources de défaillance importante. Ainsi, à partir de 30 jours de retard la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours, la probabilité est 11 fois plus forte.

La crise touche également des industries autres, mais dans une moindre mesure. Si on prend l'exemple des articles de sport, ADIDAS a vu, en 2008, le chiffre d'affaire augmenter de 6.4%, davantage que prévu. En 2009, la baisse du chiffre d'affaire devrait être très faible malgré un environnement économique incertain. Signe des difficultés à venir les stocks des fabricants sont en hausse et les carnets de commandes reculent.





Arrondissement de Bonneville

382 entreprises ont déposées des demandes de chômage partiel sur le département. Les industries de la métallurgie et du travail des métaux représentent 83% des demandes de chômage partiel et concerne la Vallée de l'Arve.

Les premiers plans sociaux naissent et touchent une centaine de salariés dans l'arrondissement : EMT 74 (Bonneville); Savoy Moulage (Cluses); Thevenet Technologie (Magland); Des cellules privées de reclassement vont être mis en place dans certaines de ces entreprises.

Certaines entreprises ferment comme Guerraz (Amancy).

A ceci, s'ajoutent les ruptures conventionnelles des CDI qui se sont accrues en février et les licenciements dans les entreprises de moins de 50 salariés.

*Cf. Glossaire



Commerce / Consommation

Le Groupe Casino a terminé l'année 2008 sur une croissance de **5.9%** et aborde les années à venir de manière plutôt optimiste, grâce notamment à son développement à l'étranger.

Les dépenses de consommation des ménages français en produits manufacturés ont rebondi de **+1.8%** en janvier après avoir baissé de 0.9% en décembre. Les biens d'équipement du logement (**+3%**), l'automobile (**+2.8%**) et les produits textiles (**+4.7%**) ont retrouvé des couleurs.

La baisse du pouvoir d'achat n'a pas que des répercussions fâcheuses, comme le démontre les chiffres de l'industrie du sandwich. Cette dernière a connu un développement important, en 2008, avec une progression de **11%** sur l'année et son essor est en lien direct avec la baisse du pouvoir d'achat, surtout si l'on se remémore les hausses de 2006 et 2007 qui étaient que de 5 à 8%. L'amélioration de la qualité des produits fait que la France reste le seul pays dans lequel le sandwich est consommé 8 fois plus que le hamburger alors même que Mac Donald a connu une progression de 11.3% en 2008.

Arrondissement de Bonneville

Entretien avec Pierre Blanc, Président de l'association des commerçants de magasins de sport du Pays du Mont Blanc qui regroupe notamment 30 magasins de sport répartis sur le Val d'Arly et la haute vallée de l'Arve :

« Aujourd'hui l'inquiétude est grande sur le devenir des magasins en centre-village des stations. En l'espace de 10 ans c'est presque la moitié des magasins qui disparaissent pour se transformer en banques ou agences immobilières. Ces magasins ne peuvent plus retenir les clients locaux qui préfèrent effectuer leurs achats dans les grandes surfaces du bas de vallée. Les projets de développement commercial inquiètent certains commerçants locaux qui ont peur de voir une concurrence jugée aujourd'hui correcte ressembler au duel entre David et Goliath. Les projets qui posent soucis sont :

- *Agrandissement de Quechua (cf. note de conjoncture de février 09)*
- *Le grand Mont-Blanc : agrandissement de la zone commerciale de Carrefour.*

Ces inquiétudes sont d'autant plus grandes que les représentants des commerces ne sont plus présents dans les CDAC.*

La création d'emplois, à partir des projets pré-cités risquent de se faire au détriment des emplois dans les magasins de stations qui génèrent des emplois à l'année. Et au-delà, quelle sera les conséquences sur l'animation des centres-villes.

En station pendant la saison les magasins de sport fonctionne à 50/50 sur la vente et la location de matériel. Hors saison, la vente représente 70% du CA des magasins de sport. Si la tendance d'une baisse des ventes se confirme dans les magasins, il est fort à parier que les repreneurs de magasins vont se faire rare. En effet si auparavant les banques soutenaient les reprises ou création de magasins, aujourd'hui au vu de l'immobilier, les repreneurs ne sont pas soutenus dans les mêmes conditions.

Ces inquiétudes sont d'autant plus fortes que le parallèle peut se faire avec la dégradation des petits magasins d'alimentaire qui ne peuvent aujourd'hui lutter avec les grandes surfaces de la Vallée de



l'Arve. D'autant plus que ces petits magasins doivent passer par des centrales d'achat gérées par les grandes enseignes.

Le développement du commerce doit passer par une démarche intercommunale. Les commerçants souhaitent obtenir un schéma de cohérence sur le commerce qui définisse les besoins et les manques réels.

Concernant la saison hivernale 2008/2009 les commerçants sont plutôt satisfaits car l'enneigement a été fantastique. Contrairement aux années précédentes la clientèle a été surtout française ce qui implique une consommation plus raisonnable sur les achats. Certains commerçants ont effectué des remises proches des tarifs de l'année dernière. »

Tourisme

Une étude du journal du net a calculé la cherté des stations de ski. Pour établir ce classement, le journal a recensé l'ensemble des domaines skiables existants en France et déterminé la longueur des pistes sur la foi des prospectus des stations concernées et relevé le tarif d'un forfait adulte pour 6 jours sur leur domaine skiable pour enfin diviser le prix du forfait par le nombre de kilomètres. Ont été écartés les stations dont la taille du domaine skiable était égale ou inférieure à 100 kilomètres.

De cette étude, ressort un palmarès où les stations haut-savoyardes sont bien représentées : Chamonix avec les Grands Montets est la station la plus chère de France. Étonnamment Megève s'en tire plutôt bien en prenant la 23^{ème} place grâce à son forfait Evasion Mont Blanc.

1er : Chamonix (Grands Montets), 1,26 euro le kilomètre de piste

15e : La Clusaz, Grand Bornand... (Aravis), 0,73 euro par kilomètre de piste

16e : Samoëns, Flaine... (Grand Massif), 0,72 euro le kilomètre de piste

23e : Megève, Combloux... (Evasion Mont Blanc), 0,38 euro le kilomètre de piste

25e : Avoriaz, Morzine... (Portes du Soleil), 0,31 euro le kilomètre de piste

Arrondissement de Bonneville

Dans le Pays du Mont Blanc, le baromètre est à la baisse avec 8.6 point en moins par rapport à l'année dernière. Cette baisse concerne les semaines passées mais également les prévisions. De manière générale, le Pays du Mont Blanc mise sur les réservations de dernière minute afin de pallier le déficit de fréquentation.

Les prévisionnels sont tous à la baisse par rapport à la saison hivernale passée. Cette comparaison est trompeuse car la saison 2007/2008 a été exceptionnelle en terme d'enneigement et de période de vacances.

Ceci explique que le prévisionnel sur Chamonix est en retard de 8 points sur fin février. Le mois de mars est très préoccupant car la plupart des vacances européennes se sont concentrées sur février.

Les baisses de fréquentation hébergeurs se traduisent également par une baisse dans les remontées mécaniques. Dès l'été 2008, les restaurateurs avaient subi une baisse du prix moyen du repas. On peut raisonnablement penser que cette tendance se confirmera pour la saison hivernale 2009/2010.

L'arrivée massive de la clientèle française par rapport aux années précédentes aura des conséquences inattendues. Ainsi, l'ESF a donné beaucoup plus de cours, les français investissant plus dans les cours pour les jeunes. Cette tendance, si elle est confirmée, avec les années à venir, peut poser des questions concernant la politique tarifaire des stations.



Bâtiment

L'observatoire Territorial de la Maison de l'Emploi a effectué une enquête en lien avec la CAPEB 74. L'objectif était d'identifier les intentions des entreprises en terme d'embauches et de licenciements et de connaître les besoins en formation des entreprises. Les résultats sont téléchargeables sur le site Internet www.maison-emploi.com.

Le bâtiment est un secteur qui demeure dynamique malgré la crise. Il est cependant à noter des intentions d'embauche médiocres et plus encore une logique de réduction du personnel (non renouvellement de contrat, licenciement et chômage partiel qui concernerait 36% des entreprises interrogées).

Suisse

La Suisse continue de subir la crise économique comme le montre la chute de l'action UBS qui a connu son niveau historique le plus bas à 8,50 francs suisse.

Au quotidien, si les conséquences économiques se ressentent avant tout dans les activités financières, l'emploi est touché en Suisse comme partout dans le reste du monde.

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin février 2009, 132 402 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 3 972 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a augmenté, passant de 3,3% en janvier 2009 à 3,4% pendant le mois sous revue. Le chômage a augmenté de 23'945 personnes (+22,1%) par rapport au même mois de l'année précédente.

Le chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) a augmenté de 686 personnes (+3,2%), passant à 22'052. Par rapport au même mois de l'année précédente, il a augmenté de 4'982 personnes (+29,2%).

Le chômage partiel continue aussi à progresser avec l'affaiblissement de la conjoncture. A fin décembre, les réductions de l'horaire de travail touchaient 5791 personnes, soit 3183 de plus que le mois précédent.

315 entreprises ont eu recours à de telles mesures (+ 147/mois précédent). Le volume des heures de travail perdues a grimpé de 186 378 pour s'établir à 332 441. Un an plus tôt, le chômage partiel sévissait dans 56 entreprises, touchant 219 personnes et faisant perdre 14 732 heures de travail.

	Taux de Chômage*									
	Février 2009		Janvier 2009		Variation fév. 08 / fév. 09		Moyenne Annuelle 2007		Moyenne annuelle 2008	
	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue	%	Vabsolue
Tessin	5.1	7564	5.1	7515	-	536	4.4	6513	4.1	6097
Vaud	4.7	15642	4.6	15439	0.1	2106	4.1	13673	3.9	12867
Valais	4.4	6097	4.8	6583	-0.4	1269	3.2	4379	3.1	4266
Neuchatel	4.6	3973	4.3	3731	0.3	922	3.4	2941	3.3	2872
Genève	6.3	13988	6.2	13605	0.1	961	6.3	13793	5.7	12510
Jura	4.4	1512	4.0	1383	0.4	434	3.3	1139	3.1	1044

*Cf. Glossaire

Page 8 sur 12



TOTAL	3.4	132402	3.3	128430	0.1	23945	2.8	109189	2.6	101725
--------------	------------	---------------	------------	---------------	------------	--------------	------------	---------------	------------	---------------

* Le taux de chômage suisse prend en compte les chômeurs définis comme les personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Service à la personne

Le marché des SAP est estimé à 11 milliards d'euros. Les perspectives de croissance du marché sont bien orientées, malgré des défis qui restent à être relevés comme une démarche commerciale plus agressive, une présence des enseignes étendue sur tout le territoire national et bien sûr une notoriété à renforcer.

Création du Chèque Emploi Service Universel (CESU) financé par l'Etat, pour fin 2009. Ce CESU aurait la particularité d'être préfinancé par les pouvoirs publics et cibler les familles et les personnes âgées à partir des fichiers de la CAF et de la CNAV. La mesure aurait l'avantage d'amener du pouvoir d'achat immédiat et créer des emplois non délocalisables. Ce nouveau CESU fait parti d'un plan 2 des services à la personne qui veut pérenniser le marché. La complexité de sa mise en œuvre et des modalités de financement retarde sa mise en place.

Dans une interview accordée à *lesechos.fr*, Jacques Manardo, Président de la Fédération des entreprises de SAP, partage son analyse de la situation des SAP en France et du plan 2 mis en place. En voici une synthèse :

« L'idée du CESU pré financé serait qu'une part serait abondée par l'Etat jusqu'à un certain niveau, au-delà de ce niveau il est envisagé de mettre un plan de financement bancaire dont le coût serait à la charge de l'utilisateur (20 à 30 euros par an de coût financier).

L'avance de trésorerie est une mesure différente (ex: du Crédit d'Impôt) qui vient se rajouter aux dispositifs déjà existants dont le CESU. Cette avance de trésorerie pourrait prendre la forme d'une part de préfinancement du CESU par le Trésor. C'est donc une mesure distincte en ce que le « pré-financement » serait réalisé par une autre partie que l'employeur.

Un certain assouplissement des règles d'attribution du CESU par l'employeur va permettre une plus grande distribution de CESU. C'est par l'inclusion du CESU dans une véritable politique RH que son développement s'accéléra.

Les emplois directs, les associations et entreprises de SAP représentent 20% de l'offre. Le tarif proposé devient intéressant par rapport au travail au noir.

10 à 15% des entreprises créés chaque année connaissent un échec.

Les domaines qui se développent concernent le soutien scolaire, la garde d'enfants, le maintien des personnes âgées, l'entretien de la maison. A noter que l'assistance informatique connaît un bel essor comme pour les services aux entreprises. »

Arrondissement de Bonneville

L'activité des services à la personne (agrément simple*) reste vigilante face à des baisses d'activité.

Déjà certains clients baissent leurs consommations d'heures car ils sont touchés de manière directe ou indirecte par la baisse de l'activité industrielle.

Immobilier

Les biens immobiliers en station voient leurs prix se stabiliser. Ceux qui sont moins bien situés connaissent quant à eux un revers important allant jusqu'à -15 à -20%. Cette baisse est toute



relative, par rapport à la flambée des prix qu'a connu le département de la Haute-Savoie cette dernière année.

Les constructions neuves se font plus rares, et lorsqu'elles existent atteignent des prix exorbitants (jusqu'à 12000 euros le m² à Arbois / domaine de Megève).

La baisse de la fréquentation des anglo-saxons en station influe également sur les prix de l'immobilier. Ces derniers pouvaient effectuer des achats coups de cœur sur un temps très courts. Cette pratique a quasiment disparue. De manière générale, les stations fonctionnant avec une clientèle britannique importante sont encore plus touchées que les autres. En effet, l'euro fort n'incite pas les anglais à venir dans nos stations, et le report de clientèle se fait sur la clientèle française qui n'est pas prête à déboursier les mêmes sommes que nos voisins du Royaume Uni.



Glossaire

Demandeurs d'emploi : l'augmentation se base sur les 3 premières catégories de demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi sont regroupés dans 8 catégories:

catégorie 1 regroupe les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi en CDI à plein temps.

catégorie 2 regroupe les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un CDI à temps partiel.

catégorie 3 regroupe les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi en CDD, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée.

catégorie 4 regroupe les chômeurs non immédiatement disponibles, en arrêt maladie ou en formation (dont CRP et CTP).

catégorie 5 regroupe des personnes déjà pourvues d'un emploi (insatisfaisant, type contrat aidé) qui ont le droit de le cumuler avec leur allocation, à la recherche d'un emploi de meilleure qualité.

catégorie 6 regroupe les demandeurs d'emplois qui ne sont pas immédiatement disponibles (activité réduite), à la recherche d'un CDI à plein temps.

catégorie 7, ceux qui cherchent un CDI à temps partiel et ne sont pas disponibles immédiatement (activité réduite).

catégorie 8, les personnes à la recherche d'un CDD, d'une mission d'intérim ou d'un emploi saisonnier, y compris de très courte durée, qui ne sont pas disponibles immédiatement (activité réduite).

Agréments Service à la personne

Il existe deux types d'agréments pour une structure de services à la personne :

1. L'agrément simple, garantie pour vos clients

Facultatif mais gage de sérieux, l'agrément simple peut être demandé par les organismes proposant des services à domicile compris dans la liste qui suit :

- entretien de la maison et travaux ménagers,
- petits travaux de jardinage,
- prestations de petit bricolage dites "hommes toutes mains",
- soutien scolaire, ou cours à domicile,
- assistance informatique et Internet à domicile,
- préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux commissions,
- livraison de repas à domicile*,
- collecte et livraison à domicile de linge repassé*,
- livraison de courses à domicile*,
- soins et promenades d'animaux domestiques, pour les personnes dépendantes,
- maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile, de la résidence principale et secondaire,
- accompagnement d'enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements*,
- assistance administrative à domicile,
- activités qui concourent directement et exclusivement à coordonner et délivrer les services à la personne.



2. L'agrément qualité, gage de sécurité

C'est un agrément plus exigeant, obligatoire pour les structures qui s'adressent aux publics fragiles, tels que les enfants de moins de 3 ans, les personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes handicapées.

L'agrément qualité concerne les services suivants :

- garde d'enfants à domicile de moins de 3 ans,
- assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile, à l'exception d'actes de soins relevant d'actes médicaux,
- assistance aux personnes handicapées y compris les activités d'interprète en langue des signes de techniciens de l'écrit et de codeur en langage parlé complété,
- garde malade à l'exclusion des soins,
- aide à la mobilité et transports de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque cette activité est incluse dans une offre de service,
- d'assistance à domicile,
- prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives,
- accompagnement des enfants de moins de 3 ans dans leurs déplacements, des personnes âgées ou handicapées en dehors de leur domicile (promenades, transports, actes de la vie courante)*,
- soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes.

CDAC

Commission départementale d'aménagement commercial : leur rôle est d'autoriser la création, l'extension, le transfert et le changement d'activités de commerces ou d'ensembles commerciaux de plus de 1 000 m².

L'observatoire remercie toutes les structures et personnes qui ont collaborées à cette note de conjoncture

lesechos.fr ; insee.fr ; lematin.ch ; reuters.fr ; Observatoire touristique de Chamonix ; Dauphiné Libéré ; AFP ; SESP ; batifree.com ; Capeb 74 ; Table ronde de la conjoncture ; KPMG ; Le Messenger ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Nielsen ; Syndicat de l'hôtellerie de Chamonix ; Groupement des Commerçants de Chamonix ; www.seco.admin.ch ; clameur ; ALTARES ; Radio Mont Blanc ; Pôle Emploi ; DDTEFP ; Secrétariat d'Etat à l'économie ; www.servicelapersonne.gouv.fr ; Pierre Blanc

